

# Convertir son troupeau en agriculture biologique pour rationaliser travail et revenu

## Au GAEC des Mazels, élevage ovin laitier de l'Aveyron

« Avant la conversion en bio, on était submergé de travail et on ne s'en sortait pas. Le bio nous a permis de spécialiser l'exploitation, d'augmenter le troupeau de brebis laitières et le volume produit tout en réduisant le chargement : on a simplifié le travail et on en dégage chacun un revenu. »



Après plusieurs années de réflexion et un accompagnement par le groupe Références de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron et les techniciens d'UNOTEC, les 3 associés du GAEC des Mazels ont bouleversé complètement leur système et ont converti les surfaces de l'exploitation à l'agriculture biologique en 2009, et le troupeau de brebis laitières en 2011.

L'exploitation du GAEC des Mazels est située sur la commune de Vezeins-de-Lévézou. **Elle est spécialisée en ovin laitier.** Depuis le passage en AB, la traite démarre mi-avril (contre fin janvier auparavant) et se termine fin novembre (contre mi-juillet).

**La SAU se compose de 80% de surfaces en herbe** (28 ha de prairies permanentes et 41 ha de prairies temporaires).

La rotation principale se déroule de la manière suivante : céréales à paille ou méteil (2 ans) / culture dérobée / céréales de printemps (1 an) et semis de luzerne / luzerne ou association graminées-légumineuses de longue durée selon le type de surface (5 ans). Les protéagineux ne sont pas implantés sur l'exploitation à cause d'un rendement trop aléatoire.

L'un des objectifs est **d'être autonome en paille** pour limiter les problèmes de salissement des parcelles avec le compost à base de paille achetée à l'extérieur. Le labour est réalisé pour l'implantation de la première céréale. Pour la deuxième céréale, un simple déchaumage est pratiqué suivi d'un semis en combiné. Le semis des prairies est réalisé à la volée avec la herse étrille. Le fumier frais est épandu sur les céréales à raison de 12 T/ha et le compost sur les prairies récoltées (7 T/ha). 50 ha sont chaulés en carbonate à raison de 800 kg/ha.

### REPERES DE L'EXPLOITATION

**Main d'œuvre** : 3 associés, Josiane, Gabriel et Thierry

**SAU** : 85 ha  
- 69 ha de SFP (90% en prairies et 10% en céréales immatures)  
- 16 ha de céréales autoconsommées

**Cheptel** : 420 brebis Lacaune  
- 110 000 litres de lait AB livrés à la laiterie Le Petit Basque de mi-avril à fin novembre, soit 260 litres par brebis  
- 530 agneaux de lait

**Autonomie fourragère** : 93%

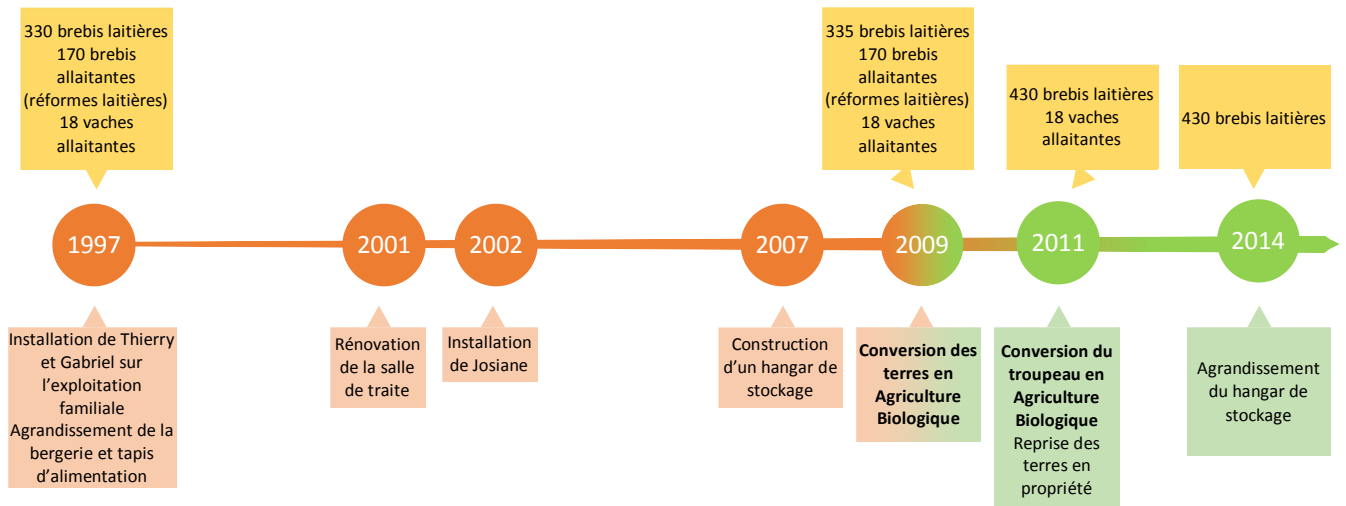
**Concentrés** : 144 kg par brebis laitière, 79% produits sur l'exploitation

# LA TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITATION

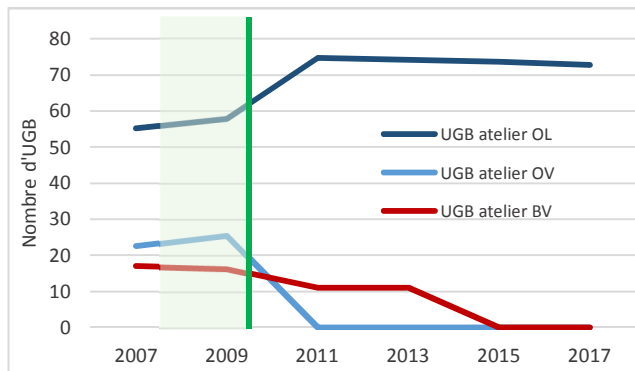
## Dégager un revenu pour 3 personnes

« La décision de passer en bio, ça a été 2 ans de discussion ! C'est Gabriel qui a lancé l'idée, nous (Josiane et Thierry) on n'était pas du tout chaud. On avait un fonctionnement proche du bio et on cherchait à changer de laiterie pour augmenter notre volume de références. Quand on contactait d'autres laiteries, elles nous répondaient "si vous passez en bio, demain je vous prends". Le déclic est venu de là. [...] On avait aussi envie de se simplifier le travail : le bio a été une opportunité pour se lancer un nouveau défi. »

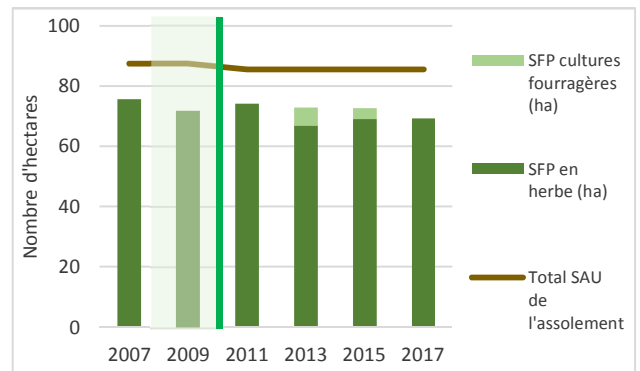
## Les dates-clés



## > Evolution des troupeaux de l'exploitation [2007 à 2017]



## > Evolution des surfaces de l'exploitation [2007 à 2017]



Entre 2007 et 2017, le chargement apparent des surfaces fourragères est passé de 1,25 UGB/ha de SFP à 1,05 UGB/ha SFP. « Nous n'avons pas cherché à agrandir l'exploitation, nous voulions garder une autonomie fourragère avec les surfaces actuelles de l'exploitation. Le troupeau de brebis laitières a augmenté quand on est passé en bio et que nous avons arrêté les ovins viande et les bovins viande. »

### ◆ Regard de technicien



« Le changement de système avec le passage des surfaces et du troupeau en bio a été réussi grâce à la maîtrise d'un point-clé : la réforme du troupeau viande en augmentant progressivement les brebis laitières par un renouvellement de qualité interne. Le chargement a diminué de 15%. »

Henri RAYNAL, UNOTEC

# LA CONDUITE DU TROUPEAU OVIN LAIT

## > Campagne 2017

**477 brebis présentes à la mise-bas**  
 (dont 115 antenaises)  
 12 béliers

450 mises-bas (dont 104 antenaises)



**Production laitière**

Taux de mise en traite : 94%

**425 brebis traites**

début de traite le 21 avril 2017  
 222 jours de livraison  
 110 400 litres de lait produit [260 L/brebis]

**Production de viande**

Taux de prolificité : 154%

693 agneaux nés

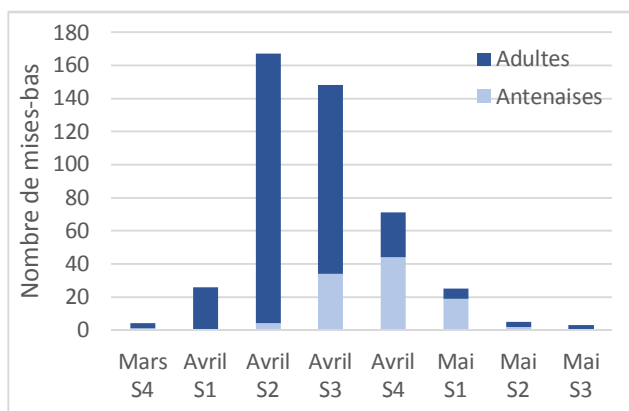
115 agnelles de renouvellement  
 105 brebis de réforme

530 agneaux de lait vendus  
 (taux de mortalité des agneaux : 8%)  
 3 béliers de réforme

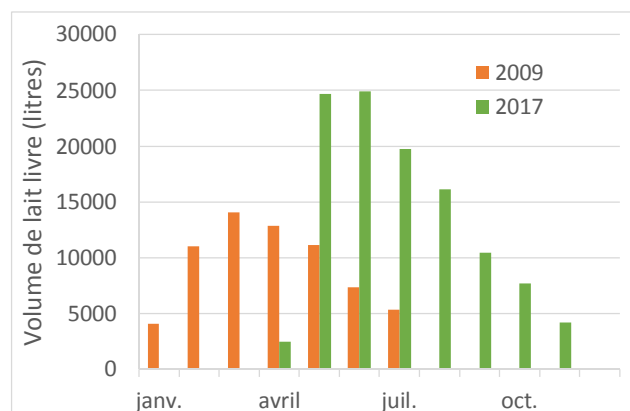
Depuis le passage en bio, le GAEC des Mazels a décalé sa période de traite pour répondre à la demande de la laiterie. D'une période de traite « classique » pour les systèmes du bassin de Roquefort entre janvier et juillet, les associés sont passés à une **traite tardive de mi-avril à fin novembre**.

**La lutte des brebis en monte naturelle se déroule désormais en pleine saison sexuelle** à l'automne. Les béliers Lacaune lait sont achetés au Centre d'IA au printemps et sont introduits à partir du 10 novembre avec les brebis adultes ; les béliers croisés viande sont introduits à partir du 20 novembre avec les agnelles. « *Les agneaux croisés sont moins nombreux par portée et têtent mieux les agnelles qui peuvent être moins maternelles à leur 1<sup>ère</sup> mise-bas* ». Tout le renouvellement est issu de l'exploitation. Les résultats de fertilité se maintiennent à hauteur de 94%, tout comme la prolificité à 154% en 2017. « *Avant, on atteignait difficilement les 70% de taux de fertilité à l'IA. Aujourd'hui, toutes les mises-bas ont lieu en 1 mois. On a aussi de bons résultats de prolificité* ».

## > Répartition des mises-bas depuis le passage en AB [2017]



## > Evolution de la répartition des volumes de lait [2007 à 2017]



## L'ALIMENTATION DU TROUPEAU ET L'UTILISATION DES SURFACES



**La quantité de fourrages distribués par brebis s'approche de 650 kg MS/brebis** dont 50 kg MS/brebis de luzerne déshydratée achetée. « *Même si on sort les brebis laitières de bonne heure, on donne du stock toute l'année. Il en faut pour maintenir la lactation. Ça a fait partie de la discussion avec les techniciens quand on est passé en bio : les mauvais fourrages qu'on distribuait aux vaches avant, maintenant on les donne aux brebis pendant l'hiver* ».

### > Conduite de l'alimentation du lot principal [2017] (en kg MS/brebis/jour)

Périodes	15/11 - 10/01	11/01 - 20/03	21/03 - 10/05	11/05 - 31/07	1/08 - 30/09	01/10 - 15/11
Pâturage			x	x	x	
Enrubannage	1.4	1.3	1.53	1.6 → 1	0.7	0.7
Foin 1° coupe	0.4	1				0.7
Foin 2° coupe			1	1.3	1	
Luz. déshy. 18	0.17	0.2	0.25	0.3	0.2	0
Céréales	0.2	0.2	0.35	0.35	0.3	0.2
Complément.	0.16	0	0.15	0.2	0.15	0.1

« *Pour valoriser davantage le pâturage, il faudrait sortir les brebis le matin, les rentrer l'après-midi et les ressortir le soir... On a cherché à se simplifier la tâche alors on fait un compromis avec un pâturage continu du matin jusqu'en milieu d'après-midi en distribuant un peu plus de stocks* ».

### > Besoins annuels en fourrages de l'atelier ovin lait [2009 vs 2017]

	2009 Elevage conventionnel, début traite en janvier		2017 Elevage en AB, début traite mi-avril	
	kg MS/ brebis	Total TMS (335 brebis)	kg MS/ brebis	Total TMS (425 brebis)
Enrubannage	92	31	264	112
Foin 1° coupe	379	127	188	80
Foin 2° coupe	57	19	121	51
Céréales immatures	-	-	28	12
Luz. déshy.	-	-	57	24
<b>Total</b>	<b>528 kg</b>	<b>177 TMS</b>	<b>658 kg</b>	<b>279 TMS</b>

« *On est largement autonome en foin, même en année de sécheresse. C'était notre objectif : rester autonome en gardant un système à taille humaine. [...] La luzerne déshydratée, c'est notre assurance qualité : elle nous permet d'augmenter la qualité de la ration à un coût moins élevé que le tourteau* ».

### ◆ Regard de technicien



« **Dans ce système de traite tardive, la recherche d'une bonne valorisation du lait passe par une lutte réussie et une alimentation adaptée à toutes les périodes. Pour ce type d'élevage, la principale contrainte est le maintien de l'état corporel des brebis au pâturage pour avoir de bons résultats de lutte, tout en assurant un lait en quantité et en qualité à l'herbe.**

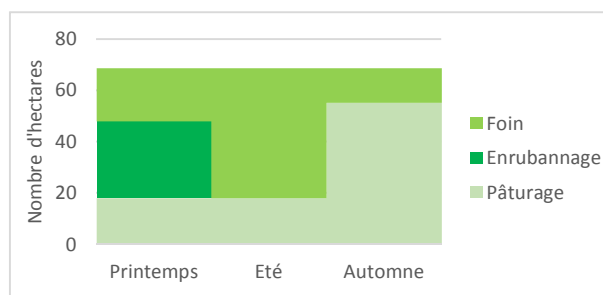
**Dans cette région où la pousse de l'herbe est tardive mais explose en fin de printemps, l'enrubannage permet de récolter à un stade optimum des stocks riches en énergie qui sont la base de cette réussite. Une ration unique distribuée en un seul repas apporte du confort et de la sécurité dans ce système. »**

**Henri RAYNAL, UNOTEC**

### > Rendements des surfaces en prairies et en céréales [2009 vs 2017]

	2009 Elevage conventionnel	2017 Elevage en AB
Prairies permanentes	4,5 TMS/ha	3,8 TMS/ha
Luzerne	5,5 TMS/ha	5,4 TMS/ha
Céréales immatures	-	1,8 TMS/ha
Méteil de céréales	-	37 qx/ha
Orge d'hiver	38 qx/ha	45 qx/ha
Avoine de printemps	14 qx/ha	20 qx/ha

### > Utilisation des surfaces fourragères [2017]





## LES RESULTATS ECONOMIQUES DE L'EXPLOITATION

	2009 Elevage conventionnel	2017 Elevage en AB		2009 Elevage conventionnel	2017 Elevage en AB
<b>PRODUIT BRUT TOTAL</b>	<b>151 987 €</b>	<b>239 158 €</b>	<b>CHARGES TOTALES</b>	<b>78 479 €</b>	<b>110 175 €</b>
Volume livré	66 898 L	110 403 L	Luzerne déshy. achetée	0 €	7 664 €
Prix du lait	0,889 €/L	1,348 €/L	Concentrés achetés	11 384 €	12 036 €
<b>Produit lait</b>	<b>58 687 €</b>	<b>148 823 €</b>	Céréales prélevés	3 760 €	14 560 €
Produit agneaux	14 185 €	11 114 €	Autres charges OL	8 347 €	10 696 €
Produits de réforme	1 425 €	3 146 €	<b>Charges atelier OL</b>	<b>23 491 €</b>	<b>44 596 €</b>
<b>Produit viande atelier OL</b>	<b>15 610 €</b>	<b>14 260 €</b>	<b>Charges ateliers OV-BV</b>	<b>11 341 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Céréales prélevées</b>	<b>7 760 €</b>	<b>14 560 €</b>	<b>Charges SFP</b>	<b>3 003 €</b>	<b>8 756 €</b>
<b>Produits ateliers OV-BV</b>	<b>25 571 €</b>	<b>0 €</b>	<b>Charges cultures annuelles</b>	<b>1 456 €</b>	<b>3 087 €</b>
<b>Autres produits</b>	<b>1 780 €</b>	<b>- 1 113 €</b>			
Aides couplées	15 513 €	10 952 €			
Aides découplées	27 066 €	44 930 €			
Aide conversion AB	-	6 746 €			
<b>Aides totales</b>	<b>42 579 €</b>	<b>62 628 €</b>	<b>Dépenses de structure</b>	<b>39 188 €</b>	<b>53 736 €</b>

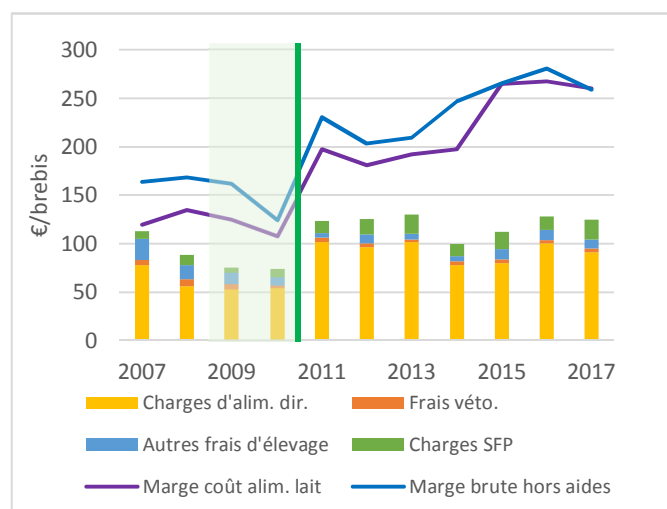
	2009 Elevage conventionnel	2017 Elevage en AB
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>73 508 €</b>	<b>128 983 €</b>

	2009 Elevage conventionnel	2017 Elevage en AB		2009 Elevage conventionnel	2017 Elevage en AB
Annuités	26 263 €	27 319 €	Amortissements	29 440 €	28 018 €
Frais financiers court terme	734 €	0 €	Frais financiers	3 082 €	2 334 €
<b>REVENU DISPONIBLE</b>	<b>46 511 €</b>	<b>101 670 €</b>	<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>40 986 €</b>	<b>98 637 €</b>
Revenu disponible /UMO	15 503 €	33 890 €	Résultat courant /UMO	13 662 €	32 879 €

« Depuis le passage en bio, nous dégageons un revenu confortable pour chaque associé en ayant simplifié le travail. Les seules contreparties sont d'avoir un printemps chargé entre les mises-bas, le début de la traite et les récoltes, et d'avoir aussi l'astreinte de la traite tout l'été ».

### > Indicateurs de l'atelier ovin lait [2009 vs 2017] et leur évolution [2007 à 2017]

	2009 Elevage conventionnel	2017 Elevage en AB
Prix du lait	889 €/1000 L	1348 €/1000 L
Produit hors aides dont produit lait	231 €/brebis 177 €/brebis	378 €/brebis 351 €/brebis
Charges opérationnelles dont charges d'alim. direct.	75 €/brebis 53 €/brebis	126 €/brebis 91 €/brebis
<b>Marge brute hors aides</b>	<b>155 €/brebis</b>	<b>252 €/brebis</b>



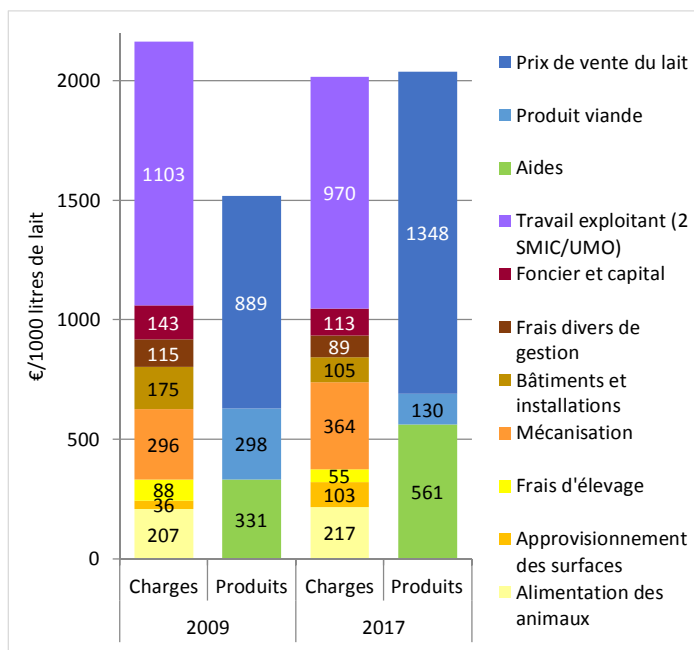
## LE COUT DE PRODUCTION DE L'ATELIER OVIN LAIT

**La méthode coût de production** permet d'évaluer ce qu'il est nécessaire d'engager pour produire 1000 L de lait en intégrant le coût du travail des éleveurs, des surfaces qu'ils ont en propriété et des capitaux propres. Il met en rapport les charges avec les produits de l'atelier (vente de lait, produit viande et aides).

> En chiffres [2009 vs 2017]

	2009 Elevage conventionnel	2017 Elevage en AB
Productivité de la main d'œuvre	29 570 L/UMO	37 048 L/UMO
Coût de production	2 163 €/1000 L	2 015 €/1000 L
Rémunération permise /UMO	0.83 SMIC	2.05 SMIC

> Le coût de production de l'atelier [2009 vs 2017]

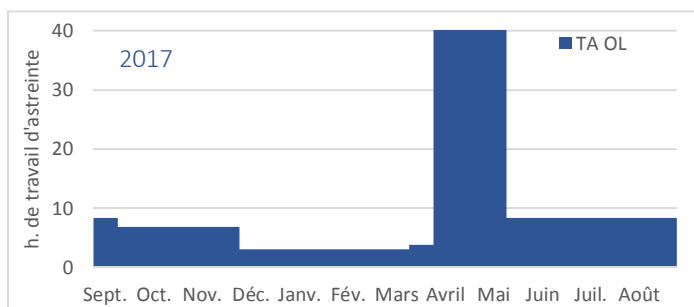
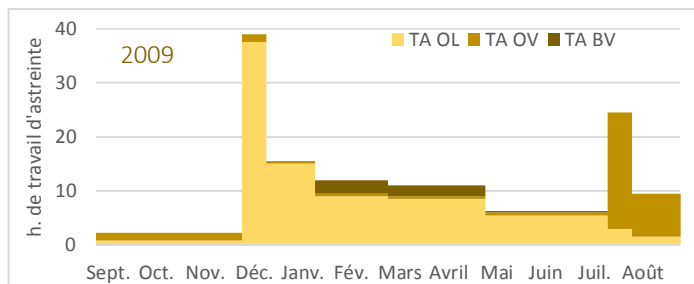


## LE TRAVAIL POUR L'ATELIER OVIN LAIT

**La méthode Bilan travail** permet de répertorier les temps liés au Travail d'Astreinte (soins quotidiens aux animaux) et au Travail de Saison (manipulations sur les troupeaux, interventions sur les surfaces). Il calcule un Temps Disponible par personne de la cellule de base qui évalue le temps qu'il reste pour d'autres tâches et disposer de temps privé.

	2009 Elevage conventionnel	2017 Elevage en AB
Personnes dans la cellule de base (pCB)	3	3
UGB /pCB	32,7	24,7
Travail d'Astreinte	2,9 h/pCB	3,4 h/pCB
Travail de Saison	42 jours/pCB	36 jours/pCB
Temps Disponible Calculé	1 404 h/pCB	1 454 h/pCB

> La répartition du travail d'astreinte [2009 vs 2017]



Les auteurs remercient Josiane, Gabriel et Thierry RIVIERE pour leur accueil chaleureux ainsi qu'Henri RAYNAL, technicien à UNOTEC.

### REDACTION

Catherine DE BOISSIEU, Institut de l'élevage – Tél : 05 61 75 44 44 – @ : catherine.deboissieu@idele.fr  
Gilles NOUBEL, UNOTEC – Tél : 05 65 67 89 40 – @ : gilles.noubel@unotec.net

Le GAEC des Mazels a été suivi entre 2007 et 2013 dans le cadre du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage associant des éleveurs, l'Institut de l'élevage et les Chambres d'agriculture, qui bénéficie du soutien du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

Entre 2014 et 2017, l'exploitation a été suivie dans le cadre du projet BIOREFERENCES coordonné par le Pôle AB Massif Central, soutenu par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

